



29 g

[Branches inclinables
et ajustables]

>> Utilisation (*)

Grâce à ses caractéristiques techniques, cet équipement s'avère particulièrement adapté pour tous les principaux travaux nécessitant une protection contre les risques mécaniques et projections à savoir : meulage, menuiserie, polissage, industrie, laboratoires, sport etc...

Protection anti-UV.

>> Caractéristiques techniques

Lunettes de protection avec multi-réglage.

- ✓ **Face «monobloc»** en polycarbonate incolore.
Protection anti-UV. Traitement anti-rayures.
- ✓ **Épaisseur oculaire:** 2.00 mm.
- ✓ **Branches:** polyamide, coloris gris.
- ✓ **Pont de nez:** P.V.C.
- ✓ **Poids:** 29 grammes.
- ✓ **Conditionnement:** - carton de 100 unités.
- boîte de 10 unités.
- sous sachet individuel.



En savoir plus sur www.singer.fr

>> Principaux atouts

- ✓ Lunettes de protection constituées d'une face «monobloc» large intégrant les oculaires et les protections latérales pour une protection optimum (la face monobloc s'adapte idéalement aux contours du visage).
- ✓ Large champ de vision.
- ✓ Pont de nez souple et confortable.
- ✓ Système unique de réglage des branches et de l'oculaire permettant un parfait ajustement du modèle sur tous les types de visage.
- ✓ Fiabilité d'une fabrication **ISO 9001**.



>> Conformité

Cet équipement de protection oculaire a été testé suivant les normes européennes suivantes:

EN 166 : 2001. Protection individuelle de l'œil - Spécifications.

EN 170 :2002. Protection individuelle de l'œil - Filtrage pour l'ultraviolet -

Exigences relatives au facteur de transmission et utilisation recommandée.

Il est conforme au **Règlement (UE) 2016/425** relatif aux Équipements de Protection Individuelle (EPI). **Catégorie II.**

Attestation d'examen UE de type (**module B**) délivrée par **BSI (Pays-Bas)**. Organisme notifié **n°2797**.

Téléchargez la déclaration UE de conformité sur <http://docs.singer.fr>



Protection mécanique (EN 166)	Symbole FT	Résistant contre les impacts à basse énergie de particules lancées à grande vitesse à des températures extrêmes (correspond à l'impact d'une bille d'acier de diamètre de 6 mm et ayant une masse minimale de 0.86 g lancée à 45 m/s).
Qualité optique (EN 166)	Symbole 1	Classe 1 (travaux continus).
Numéro d'échelon (EN 170)	Symbole 2C-1,2	Perception des couleurs : peut être altérée (sauf marqué 2C). Applications spécifiques : à utiliser avec des sources qui émettent un rayonnement ultraviolet prédominant aux longueurs d'ondes < 313 nm et lorsque l'éblouissement n'est pas un facteur important. Cela s'applique aux rayonnements U.V.C et à la plupart des U.V.B ^b). Source spécifique : Lampes à vapeur de mercure à basse pression, telles que celles utilisées pour stimuler la fluorescence ou les « lumières noires », les lampes actiniques et germicides. b) U.V.B: 280 nm à 315 nm et U.V.C: 100 nm à 280 nm.

Votre partenaire **SINGER® SAFETY**

SINGER®
safety

